

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production orale

Dominante expressive

FRA-3032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS **LANGUE D'ENSEIGNEMENT**

**Compréhension en lecture
et production orale**

Dominante expressive

FRA-3032-2

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01030

ISBN 2 - 550 - 38579-9

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	5
2.2 Tableau de pondération	6
2.3 Comportements observables	7
3 Production orale	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	9
3.1.1 Notions	9
3.1.2 Habiletés	11
3.2 Tableau de pondération	12
3.3 Comportement observable	13
4 Justification des contenus et de leur pondération	14
4.1 Compréhension en lecture	14
4.2 Production orale	14
5 Spécifications de l'épreuve	15
5.1 Type d'épreuve	15
5.1.1 Production orale	15
5.1.2 Compréhension en lecture	15
5.2 Déroulement de l'épreuve	16
5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage	16
5.4 Conditions particulières	16

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3032-2, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le transfert des connaissances acquises en compréhension dans la production, et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à formuler oralement des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions orales et dans la formulation de ses réponses.

Lorsque ce sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte en production des éléments étudiés en compréhension et vice versa.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire un extrait d'une œuvre à dominante expressive : journal personnel, récit de voyage ou autobiographie.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de l'auteur ou de l'auteure
 - situation à l'origine de l'expression des idées
- **Sujet ou thème**
- **Goûts, émotions, sentiments ou opinions**
 - situations ou événements vécus
 - allusions ou sous-entendus
 - références à des situations ou à des personnes
- **Valeurs de l'auteur ou de l'auteure**
 - vision du monde
 - croyances, convictions, doutes

Organisation du discours

- **Éléments de cohérence**
 - organisation matérielle
 - titre
 - paragraphes
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - pronoms
 - synonymes
 - autres

Langue

- **Style**
 - procédés stylistiques
 - transition, inversion, progression, substitution, énumération, gradation, comparaison, métaphore et répétition
- **Éléments de subjectivité**
 - vocabulaire à connotation affective
 - expressions subjectives
 - verbes d'opinion
 - registre lexical personnel
 - pronoms personnels *je* et *tu*
- **Mots, expressions ou phrases**
 - sens selon le contexte
 - apportant des nuances à l'expression personnelle de l'auteur ou de l'auteure
 - relevant du registre lexical personnel de l'auteur ou de l'auteure
- **Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques**
 - accord des mots
 - types de phrases : interrogative, exclamative et impérative
 - emploi des modes et des temps des verbes
 - adjectifs, adverbes
 - rôle sémantique
 - degrés : comparatif et superlatif
 - signes de ponctuation
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Comprendre**

Capacité à dégager du texte les composantes relevant du discours et à saisir le sens donné à ce texte par le vocabulaire, le style, l'orthographe grammaticale ou la syntaxe.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir l'engagement personnel et les valeurs de l'auteur ou de l'auteure de même que les moyens utilisés pour créer des liens entre les idées.

- **Évaluer**

Capacité à exprimer son intérêt et son émotivité à la suite de la lecture du texte.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Comprendre 60 %	<ul style="list-style-type: none"> · Situation de communication 5 % · Sujet ou thème 3 % · Goûts, émotions, sentiments ou opinions 25 % (1)* 33 %		<ul style="list-style-type: none"> · Style 6 % · Mots, expressions ou phrases 12 % · Orthographe grammaticale et éléments syntaxiques 9 % (5) 27 %
Analyser 26 %	<ul style="list-style-type: none"> · Goûts, émotions, sentiments ou opinions 6 % · Valeurs de l'auteur ou de l'auteure 6 % (2) 12 %	<ul style="list-style-type: none"> · Éléments de cohérence 8 % (4) 8 %	<ul style="list-style-type: none"> · Éléments de subjectivité 6 % (6) 6 %
Évaluer 9 %	<ul style="list-style-type: none"> · Goûts, émotions, sentiments ou opinions 5 % · Valeurs de l'auteur ou de l'auteure 4 % (3) 9 %		
Appliquer 5 %	<ul style="list-style-type: none"> · Règles de la langue 5 % (7) 5 %		

* Les numéros (1) à (7) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (33 %)

- 5 % En se référant au texte, dégager l'intention de l'auteur ou de l'auteure en précisant la circonstance qui l'a amené à exprimer ses idées.
- 3 % Déterminer le sujet ou le thème du texte.
- 4 % En se référant à un événement donné ou à une situation donnée tirés du texte, dégager un trait caractéristique d'une personne ou d'un personnage en cause.
- 6 % À partir d'un sentiment, d'une émotion ou d'une opinion exprimés par l'auteur ou l'auteure, relever deux passages du texte qui en témoignent.
- 2 % Annoter le texte de façon à dégager les goûts, émotions, sentiments ou opinions d'un personnage en cause dans une situation ou un événement relatés par l'auteur ou l'auteure.
- 8 % Dire ce que ressent l'auteur ou l'auteure dans deux situations différentes ou à la suite de deux événements différents.
- 5 % En se référant à une réaction de l'auteur ou de l'auteure, donner une cause plausible, non exprimée dans le texte, qui pourrait l'expliquer.
- ou**
En se référant à un état d'âme de l'auteur ou de l'auteure, donner une conséquence ou une suite possible, non exprimée dans le texte, qui pourrait en découler.

Dimension 2 : Analyser (12 %)

- 6 % Faire ressortir une expérience antérieure de l'auteur ou de l'auteure sous-entendue dans le texte.
- 6 % À partir d'un extrait du texte, montrer comment une valeur est mise en évidence par les propos de l'auteur ou de l'auteure.

Dimension 3 : Évaluer (9 %)

- 5 % En se référant au texte, exprimer son intérêt ou son émotivité quant à l'expression des goûts, des sentiments, des émotions ou des opinions de l'auteur ou de l'auteure.
- 4 % En se référant au texte, dire ce que l'on pense d'une des valeurs véhiculée par l'auteur ou l'auteure en la comparant à ses propres valeurs.

Dimension 4 : Analyser (8 %)

- 8 % Montrer comment deux moyens donnés assurent la continuité et la progression entre certains des éléments du texte :
- titre et texte;
 - deux parties du texte;
 - deux paragraphes;
 - deux phrases ou deux segments de phrase.

Dimension 5 : Comprendre (27 %)

- 6 % À l'aide d'une liste de procédés stylistiques, relever dans une partie du texte donnée trois exemples qui les illustrent.
- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots, expressions ou phrases du texte dont au moins un ou une apporte des nuances à l'expression personnelle de l'auteur ou de l'auteure.
- 6 % Donner, selon le contexte, le sens de deux mots du texte en ayant recours au sens de leurs affixes.
- 9 % À partir d'un extrait du texte et en tenant compte, le plus possible, des notions à l'étude dans le cours, dire en quoi l'accord d'un mot ou d'un groupe de mots ou un élément syntaxique contribue à mieux en faire saisir le sens. (Il peut s'agir de la combinaison d'un nombre variable de ces éléments pour autant qu'on en évalue **trois**.)

Dimension 6 : Analyser (6 %)

- 6 % À partir d'extraits du texte, faire ressortir trois éléments linguistiques qui révèlent la subjectivité de l'auteur ou de l'auteure.

Dimension 7 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 PRODUCTION ORALE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Prendre la parole pour faire un compte rendu de lecture.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel

- **Présentation de l'œuvre lue**
 - titre
 - auteur ou auteure
 - collection
 - maison d'édition
 - autres

- **Éléments d'information**
 - situation à l'origine de l'expression des idées
 - circonstance ayant mené à l'expression des idées
 - personne ou personnage en cause
 - goûts, émotions, sentiments ou opinions de l'auteur ou de l'auteure
 - valeurs de l'auteur ou de l'auteure

- **Goûts et opinions au regard de l'œuvre lue**
 - exemples

Organisation du discours

- **Éléments de la planification**
 - fiches
 - plan de la présentation ou aide-mémoire
 - introduction : présentation de l'œuvre lue
 - développement : éléments d'information
 - conclusion : goûts et opinions au regard de l'œuvre lue

- **Éléments de cohérence**
 - pauses verbales
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation et de division
 - autres

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire adapté aux intentions de communication
 - vocabulaire dénotatif
 - vocabulaire à connotation affective
 - procédés qui montrent la subjectivité
 - procédés explicatifs
 - exemples
 - schémas
 - autres
- **Éléments de prosodie et de paralangage**
 - rythme et débit
 - volume et prononciation
 - maintien, mimiques et gestes
 - direction du regard
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques
 - règles grammaticales
 - liaison
 - élision

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter oralement dans un compte rendu de lecture l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.3 Comportement observable

Faire oralement le compte rendu de lecture d'un journal personnel, d'un récit de voyage ou d'une autobiographie en respectant les exigences suivantes :

- 4 % **(1)** Présenter l'œuvre lue.
- 24 % Présenter les aspects suivants en les illustrant par des situations, des exemples ou des extraits tirés de l'œuvre lue :
- la situation à l'origine de l'expression des idées;
 - les goûts, les émotions, les sentiments ou les opinions de l'auteur ou de l'auteure;
 - les valeurs de l'auteur ou de l'auteure.
- 8 % Présenter ses goûts, ses opinions au regard de l'œuvre lue en mettant en évidence ses perceptions ou en les illustrant par des exemples tirés de sa vie personnelle.
- 10 % **(2)** Présenter les éléments de la planification en soumettant un plan général ou un aide-mémoire comportant au moins les mots clés correspondant aux idées essentielles de sa présentation et des fiches contenant les divers éléments d'information.
- 12 % Structurer sa présentation en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(3)** Respecter les règles syntaxiques et grammaticales.
- 10 % **(4)** Employer un style adapté à la situation de communication.
- 20 % Tenir compte des éléments de prosodie et de paralangage.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

4.1 Compréhension en lecture

Pour le présent cours, l'habileté *comprendre* est importante et, compte tenu des caractéristiques propres à la dominante expressive à l'étude dans ce cours, une pondération plus grande est attribuée aux dimensions 1 et 5 liées aux éléments du discours et à la langue.

Un comportement observable particulier permet d'évaluer l'utilisation d'une stratégie relative à l'annotation du texte lu dans le but de *comprendre* certains éléments du discours.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

4.2 Production orale

En production orale, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Pour le présent cours, une pondération de 36 p. 100 est prévue pour la dimension 1 relative aux éléments du discours, étant donné l'évaluation de deux intentions de communication, soit celle d'informer sur l'œuvre lue et celle d'exprimer ses goûts et ses opinions au regard de cette même œuvre.

Étant donné le caractère oral de cette partie de l'épreuve, une pondération de 20 p. 100 a été accordée à l'évaluation des éléments de prosodie et de paralangage alors qu'une pondération particulière de 12 p. 100 a été prévue pour celle des règles grammaticales et syntaxiques, plus difficiles à évaluer. Quant aux règles lexicales, celles-ci ne peuvent être évaluées à l'oral.

En ce qui concerne les éléments de la planification, la pondération est de 10 p.100, car on évalue, en plus du plan général ou de l'aide-mémoire, les fiches rédigées pendant la lecture de l'œuvre.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à prendre la parole pour faire un exposé (compte rendu de lecture); la seconde, de mesurer son habileté à lire un texte extrait d'une œuvre à dominante expressive.

5.1 Type d'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

5.1.1 Production orale

Après avoir lu, en cours d'apprentissage, une œuvre complète à dominante expressive (journal personnel, récit de voyage ou autobiographie), l'adulte devra faire un exposé portant sur cette œuvre.

Dans le *Cahier préparatoire à l'épreuve*, remis au moment de l'apprentissage, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à préparer de façon appropriée sa présentation. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On y indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du temps minimum requis, soit la perte de cinq points par tranche de trente secondes manquantes.

5.1.2 Compréhension en lecture

Un extrait d'une œuvre à dominante expressive (journal personnel, récit de voyage ou autobiographie) de 800 à 1 000 mots sera présenté à l'adulte.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-3032-2 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui a trait au comportement observable de la dimension 1 relatif à l'annotation du texte, on fournira des précisions, dans le *Cahier de l'élève* et dans le *Guide d'administration et de correction*, afin de délimiter clairement les exigences relatives à son évaluation.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs et plus

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours et comporter deux séances distinctes, la partie portant sur la production précédant idéalement celle ayant pour objet la compréhension.

Durée de l'épreuve

Partie portant sur la production : de 5 à 10 minutes de présentation en classe
Partie relative à la compréhension : 2 heures 30 minutes en salle d'examen

Pour la production orale, l'adulte doit pouvoir bénéficier d'un temps de préparation suffisant; de plus, la présentation doit avoir lieu en présence d'un auditoire d'au moins cinq personnes.

5.3 Importance relative des parties de l'épreuve et note de passage

Pour le cours FRA-3032-2, la partie de l'épreuve portant sur la production représente 25 p. 100 de l'évaluation et celle relative à la compréhension, 75 p. 100.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4 Conditions particulières

Pour la **production orale**, en période de préparation, l'utilisation de tous les ouvrages de référence ou autres documents pertinents est autorisée.

Au cours de sa présentation, l'adulte a le droit de recourir à l'œuvre elle-même ainsi qu'à ses fiches ou notes de lecture; l'emploi de tout document ou support d'information ainsi que de tout accessoire est également autorisé. Cependant, l'utilisation du texte intégral est interdite.

L'usage d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permis. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

